

« TENDANCES DE L'ORIENT »

Le « Tribunal » spécial pour le Liban (TSL) inculpe des médias

par Pierre Khalaf

PARTENAIRES | BEYROUTH (LIBAN) | 28 AVRIL 2014

ENGLISH ESPAÑOL



Karma Mohamed Tahsin al Khayat, de Al-Jadeed TV (New TV), ainsi que la société mère de la chaîne, NEW TV S.A.L., Ibrahim Mohamed Al Amin, de Al Akhbar, ainsi que la société mère du journal, Al Akhbar Beirut S.A.L. ont été cités à comparaître pour avoir révélé le nom de « témoins confidentiels » du TSL.

Le « Tribunal spécial pour le Liban » contre les médias et la souveraineté

Par Ghaleb Kandil

Le « Tribunal » spécial pour le Liban (TSL), chargé de l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, a ordonné la comparution, le 13 mai prochain, des journalistes libanais Ibrahim el-Amine (journal *al-Akhabar*) et Karma al-Khayat (chaîne TV *al-Jadeed*) pour outrage et obstruction à la justice. Les agissements de ce tribunal confirment tous les soupçons entourant cette instance, qui manque de légitimité et de crédibilité depuis sa création [1]. Il s'agit en fait d'un outil au service de l'hégémonie états-unienne et un prétexte pour Washington afin d'intervenir dans les affaires du Liban.

Malgré toutes les plaintes contre les fuites médiatiques dans des médias occidentaux sur les travaux du tribunal, aucune enquête sérieuse n'a été menée par le TSL pour déterminer l'origine de ces fuites. Rappelons que la chaîne de télévision *CBS* et l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* avaient publié en détail l'acte d'accusation, des mois avant qu'il ne soit rendu public par le tribunal. Les démissions qui se sont succédé au sein du TSL étaient liées à ces fuites, mais aucune explication n'a été apportées à ce sujet. Selon des informations sûres, des milieux liés aux services de renseignement états-uniens, israéliens et français sont responsables de ces fuites médiatiques, afin de servir des objectifs politiques.

En dépit de la gravité de ces fuites, le tribunal n'a rien fait. Aucun des journalistes occidentaux qui ont publié les détails des enquêtes ainsi que le contenu de l'acte d'accusation, n'a été interrogé ou convoqué. Mais ce tribunal n'a pas hésité à sommer deux journalistes libanais à comparaître à l'extérieur du Liban, ignorant la justice libanais, qui n'est plus qu'un intermédiaire, chargé de transmettre les mandats d'arrêt et autres exigences des juges internationaux.

Le tribunal parle de « transparence », d'« intégrité » et de « justice » lorsqu'il évoque son travail. Cela signifie qu'il devrait accepter de partager avec les médias les informations concernant son action et ses décisions. S'il n'avait rien à se reprocher, il ne devrait pas craindre que les projecteurs soient braqués sur son travail et apporter des réponses claires à une opinion publique qui

se pose des questions sur sa création, son financement et son mode de fonctionnement. Cela passe forcément par le renforcement de la liberté d'expression au Liban et du rôle de la presse. Mais que le tribunal prenne pour cible la presse libanaise et la liberté d'expression prouve que ses vrais objectifs sont cachés et n'ont rien à voir avec la recherche de la vérité.

Les médias libanais sont soumis aux lois nationales. Toute tentative d'ignorer cette réalité constitue une atteinte à la souveraineté de l'État libanais et une tentative d'imposer un précédent, destiné à transformer le TSL en puissance tutélaire sur les Libanais et sur leurs lois.

Avant et pendant le processus de formation du tribunal, toutes les institutions et les archives du Liban ont été mises à la disposition des enquêteurs internationaux, qui ont écumé le pays sous prétexte de vouloir démasquer les assassins de Rafic Hariri et les auteurs des autres crimes commis au Liban depuis 2005 (le massacre de 1 500 civils libanais en juillet-août 2006 par l'armée israélienne ne méritait pas, aux yeux de la communauté internationale, une enquête !).

Ces enquêteurs ont violé des centaines de fois la souveraineté libanaise pour élaborer un acte d'accusation répondant à des considérations politiques et non pas de justice. Il est rapidement apparu que le travail de ces enquêteurs visaient à préparer l'agression israélienne de 2006. Mais la défaite israélienne a provoqué l'effondrement de l'ensemble de ce projet. Cependant, le tribunal a été maintenu comme outil de réserve, susceptible d'être renfloué et réutilisé. Aujourd'hui, sa principale mission semble être de pourchasser tous ceux qui oseraient critiquer son action.

Le plus grave est que le pouvoir politique libanais ne réagit pas face aux atteintes contre la liberté d'expression. Le mouvement du 14-Mars, qui s'est posé toutes ces années en défenseur de la liberté, a avalé sa langue ou, carrément, soutenu le TSL. Cependant, de larges pans de la société libanaise refusent cette nouvelle tutelle et sont prêts à défendre la souveraineté du pays jusqu'au bout.

Déclarations et prises de positions

Béchara Raï, patriarche maronite

« Il est nécessaire que les séances électorales se poursuivent jusqu'à ce qu'il soit possible, après concertations et par la voie du vote, d'élire un nouveau président pour le Liban. Le nouveau président doit être accepté de tous, puisqu'il est le président de tous les Libanais. Cela ne veut pas dire comme le prétendent certains qu'il est faible. Sa force réside dans le fait qu'il soit accepté de tous étant donné que nous avons besoin, au Liban, de quelqu'un qui puisse réunifier les Libanais et qui puisse avoir une envergure arabe et internationale. La présence des parlementaires à la réunion électorale est un devoir que dicte la conscience de chaque député. Celui-ci est mandaté par le peuple pour accomplir un certain nombre de devoirs dont l'élection d'un chef de l'État. Il ne peut pas se servir de ce mandat comme d'une propriété privée. Pas besoin donc de les convoquer. Ils doivent se rendre d'eux-mêmes au Parlement et ne peuvent pas s'absenter ou provoquer un défaut de quorum. »

Naïm Kassem, secrétaire général adjoint du Hezbollah

« Le taux le plus important obtenu par un candidat mercredi est de 37 %, c'est-à-dire près d'un tiers des députés. Ce pourcentage faible montre un refus catégorique de cette option par les représentants du peuple. La multiplication de ce genre de manœuvres est une perte de temps et un pas vers le vide. Les parties concernées feraient mieux d'aller vers un accord sérieux sur le président pour que l'échéance se tienne le plus rapidement. Le Hezbollah veut un président disposant d'un passé historique propre. »

Yassine Jaber, député du bloc de Nabih Berry

« Nous sommes attachés à la participation aux séances. Des concertations sont en cours pour s'entendre sur un candidat à la présidence et pourraient donner leurs fruits au début de la semaine. Aoun n'a pas encore décidé de se porter candidat. C'est à lui de prendre sa décision, mais il est encore trop tôt pour savoir dans quelle mesure sa candidature sera adoptée par toutes les parties. »

Gebran Bassil, ministre libanais des Affaires étrangères

« Les Libanais ont besoin d'une stabilité politique, sécuritaire et économique. C'est pour cette raison que nous avons besoin en premier lieu d'un président qui tire sa force de sa représentativité et donc de sa capacité à réunifier les Libanais, ce qui permettra de mettre en place un gouvernement fort, capable de prendre les décisions nécessaires, et un Parlement fort, qui représente tous les Libanais. De ce fait, les institutions officielles libanaises seront formées sur la notion de force dont le principal élément est l'armée qui protège le Liban des attaques diverses. Je mets en garde contre le danger imminent et grandissant qui menace le Liban du fait du terrorisme et de l'afflux des réfugiés, ce qui dépasse les capacités du pays. Le Liban est menacé par un péril majeur, à savoir celui du terrorisme qui dépasse les frontières, car la pensée incontrôlée pourrait menacer le monde entier et pas seulement le Liban et la région. Il est désormais difficile de lutter contre ce mal (le terrorisme), mais, au nom de l'humanité, on n'a d'autre choix que d'y faire face. »

Ahmad Fatfat, député du Courant du futur

« La stratégie du 14-Mars est de préserver son unité, et toutes les décisions liées à la présidentielle sont prises à l'unanimité. Nous sommes en phase de concertations. Nous prendrons à l'unanimité la décision de poursuivre avec la candidature de Geagea. En torpillant le quorum pour le second tour, Aoun est en train de nous dire : "moi ou le chaos". La manière avec laquelle Aoun s'est comportée mercredi dernier prouve qu'il n'est pas le candidat consensuel qu'il prétend être, mais qu'il est celui du 8-Mars, surtout en quittant la séance comme il l'a fait, sur base d'une coordination préalable entre son bloc et celui du Hezbollah. »

Samir Geagea, chef des Forces libanaises

« La séance de mercredi est une grande victoire pour la démocratie, même si d'aucuns ont tenté de la dénaturer par des actes irresponsables. Le camp opposé ne veut pas la tenue de la présidentielle, mais il a commis des actes répugnants en ramenant d'outre-tombe les noms de martyrs dans le seul but de remporter la bataille et non par amour pour ces martyrs. J'aurais souhaité que le camp opposé recoure à des moyens honorables. Dans ce cas un président aurait peut-être été élu et j'aurais été le premier à le

féliciter, alors que d'autres, incapables de supporter cette idée, ont choisi de se retirer au deuxième tour de scrutin. Il s'agit clairement d'une tentative de bloquer l'échéance et de ramener les scénarios qui prévalaient précédemment. »

Mohammad Kabbara, député de Tripoli (Courant du futur)

« Il existe une spécificité tripolitaine concernant Samir Geagea, que je respecterai. Je n'étais pas d'accord concernant l'amnistie et je n'accepterai pas son élection à la présidence. Il est accusé du meurtre de Rachid Karamé, jusqu'à preuve du contraire. »

Marwan Hamadé, député du bloc de Walid Joumblatt

« Il y a ceux qui veulent la République et ceux qui veulent un État à l'image du vote blanc qu'ils ont déposé dans l'urne, c'est-à-dire le vide. Ceux qui veulent la persistance du vide souhaitent monopoliser les armes, maintenir leur hégémonie sur l'État, se livrer à des aventures en Syrie et assassiner de nouvelles personnalités. Il est clair qu'ils ont déposé leurs bulletins blancs avant de se casser. Quant aux bulletins annulés, ils sont le fruit d'une haine dont nous ne voulons pas au Parlement. »

Talal Arslan, chef du Parti démocratique libanais

« J'ai voté blanc. La nomination par Walid Joumblatt de Henri Hélou constitue une position audacieuse et claire, en harmonie parfaite avec l'intérêt national et l'opération démocratique. Je suis en coordination totale avec Joumblatt (...). La mention de victimes de la guerre au nom desquels Geagea a été jugé exprime une souffrance du niveau de médiocrité qu'a atteint la politique au Liban. »

Événements

• Deux civils et sept soldats libanais, dont deux officiers, ont été blessés samedi après-midi à la suite de l'explosion d'une grenade dans la ville de Tripoli, dans le nord du Liban, a annoncé l'Agence nationale d'information. L'armée a réussi à arrêter l'agresseur, Omar al-Hakim, dans le quartier de Zahrani. Un fusil a été saisi en sa possession.

- L'armée irakienne a mené dimanche un raid aérien contre un convoi d'extrémistes en Syrie qui tentait d'approcher la frontière de l'Irak, tuant au moins huit personnes, a annoncé le ministère de l'Intérieur. C'est la première fois que l'armée irakienne revendique une attaque en Syrie en proie à la guerre. Des hélicoptères ont mené le raid contre un convoi de camions qui tentaient de pénétrer en Irak pour « délivrer du carburant à Daech ou État islamique en Irak et au Levant (EIL) », un groupuscule sunnite extrémiste, a précisé le général de brigade Saad Maan, porte-parole du ministère.

- Huit observateurs occidentaux de l'OSCE retenus par les insurgés pro-russes depuis vendredi ont été présentés dimanche à la presse à Slaviansk, bastion séparatiste dans l'est de l'Ukraine, a constaté un journaliste de l'AFP. Suivant le leader séparatiste local Viatcheslav Ponomarev, les huit hommes, habillés en civil et apparemment en bonne santé, sont entrés dans la salle où étaient présents une soixantaine de journalistes. « Nous sommes des officiers de l'OSCE avec un statut diplomatique », a déclaré au nom du groupe le colonel allemand Axel Schneider. « Notre présence à Slaviansk est sans aucun doute un instrument politique pour ceux qui prennent les décisions dans la région. Ils vont s'en servir dans les négociations », a-t-il ajouté. « C'est n'est pas une surprise. Je ne peux pas rentrer chez moi librement », a-t-il ajouté. Dans la matinée, avant de présenter les étrangers devant les journalistes, le maire autoproclamé Ponomarev avait qualifié les observateurs de « prisonniers de guerre ». « Dans notre ville, qui se trouve en situation de guerre, tout personnel militaire qui n'a pas notre permission est considéré comme prisonnier de guerre », a-t-il poursuivi, ajoutant que les membres de la mission étaient retenus à la mairie. Le responsable avait toutefois rejeté le terme d'« otage ». Les observateurs « ne sont pas nos otages, ce sont nos invités », avait-il affirmé. Le groupe est composé de sept officiers, trois Allemands, un Polonais, un Tchèque, un Danois et un Suédois, et d'un traducteur (AFP).

Revue de presse

As-Safir (Quotidien libanais proche du 8-Mars)

(25 avril 2014)

Samir Geagea a engrangé le maximum de votes possibles (48 bulletins en sa faveur), sachant que son équipe électorale est toujours à la recherche de deux votes perdus. Son adversaire et son allié Amin Gemayel sera à même, quant à lui, d'obtenir 55 votes dans l'éventualité où la séance prévue pour la semaine prochaine se tiendra, sans compter les votes de Saad Hariri et de Okab Saker. Les Kataëb considèrent que les votes de Michel Murr et de Nayla Tuéni sont acquis en leur faveur et continuent à miser sur leur capacité à gagner à leur cause le trio tripolitein, à savoir Nagib Mikati, Mohammad Safadi et Ahmad Karamé. Les calculs du Courant patriotique libre (CPL) sont différents. Le général Michel Aoun se conduit comme s'il s'agissait de sa dernière bataille. Cependant, si Hariri tient sa promesse, Michel Aoun accèdera à la présidence avant le 25 mai. Pour le CPL, le chef du Futur ne faillit pas à ses engagements et il attend l'approbation de l'Arabie saoudite. Une telle lecture laisse penser que Saad Hariri est à deux pas d'un revirement politique stratégique qui se manifestera, le cas échéant, par son adoption de la candidature de Michel Aoun au Palais de Baabda. Y a-t-il une force motrice internationale et régionale en faveur de l'accession de Michel Aoun à la tête de la magistrature suprême dans le souci d'éviter le vide ? Quelle sera la contrepartie exigée de « son excellence le général », en 1er lieu, et de son allié le Hezbollah en 2ème lieu ? Quels seront les acquis que lui et son allié engrangeront ? Quels bénéfices tirera Saad Hariri en sacrifiant son « candidat »... voire le 14-Mars dans son ensemble ? Où se situe Washington vis-à-vis de ces options ? Des sources bien informées aux États-Unis ont affirmé que l'administration Obama réitère sa position traditionnelle : La nécessité de tenir l'élection dans les délais constitutionnels afin d'éviter le vide. À en croire les mêmes sources, les échos relayés par les médias libanais faisant état d'un enthousiasme états-unien en faveur de tel ou tel candidat sont sans fondements. « Jusqu'à présent, nous adoptons une position neutre et nous préférons à ce que les Libanais prouvent à ceux qui misent sur leur incapacité à élire un président le contraire ». L'Ambassadeur saoudien au Liban, Ali Awad Assiri, qui se trouve actuellement à Riyad, a dit que le royaume n'a jamais

nommé qui que ce soit à la présidence.

As-Safir (25 avril 2014)

Imad Marmal

La realpolitik sera *in fine* le principal électeur, lui seul étant capable d'assurer un dénominateur commun entre les positions divergentes des différents acteurs locaux, régionaux et internationaux concernant la présidence de la République. Le Courant du futur est extrêmement conscient que le futur président ne peut être élu qu'à la faveur d'une entente. « L'élection du président de la République nécessite une entente locale, régionale et internationale, dont les traits ne se sont pas encore précisés », affirme une éminente source de ce parti. Des milieux proches de Michel Aoun ont abondé dans le même sens, en considérant que l'entente est une condition *sine qua non* à l'élection du nouveau président. Cependant, les aounistes ont ajouté que cette entente devra s'axer exclusivement autour de la personne de Michel Aoun faute de quoi, pas de séance électorale. À ce titre, des sources du Bloc du Changement et de la Réforme ont prévu le report continu des séances électorales successives, en attendant à ce que le quorum exigé suite à l'éventuel compromis en faveur de Aoun soit atteint. Par ailleurs, les sources précitées ont considéré qu'au vu des équilibres de force de mise dans la région en général et en Syrie en particulier, les États-Unis ainsi que l'Arabie saoudite seront appelés à opter pour une approche réaliste à l'égard de l'échéance présidentielle au Liban.

As-Safir (25 avril 2014)

Lina Fakhreddine

En soutenant la candidature de Samir Geagea, le Courant du futur a voulu s'acquitter de ses obligations à son égard. Le CDF se mure dans le silence depuis la 1ère séance électorale. Il continue à dire en public que Samir Geagea est toujours son candidat. Toutefois, les tractations qu'il entreprend en coulisses vont bon train. Des cadres pragmatiques du Futur affirment : « Nous recherchons des candidats réalistes capable d'accéder au palais présidentiel. Mais en même temps, nous préférons ne pas employer le terme 'consensuel' ». Pour ce camp, la solution consiste à renvoyer la balle dans le camp de l'Église maronite, de sorte à ce que les

chrétiens s'entendent sur un nom accepté par le patriarche Béchara Raï. Par contre, des personnalités pessimistes du Futur considèrent que la solution est tributaire d'un compromis global qui leur semble peu probable.

As-Safir (24 avril 2014)

Marlène Khalifé

C'est avec un regard positif que les sphères diplomatiques abordent la séance parlementaire, contrairement aux Libanais. En effet, les sources diplomatiques ont refusé de parler de « folklore libanais » ou de « vote pour la forme ». Elles ont préféré mettre l'accent sur le processus constitutionnel mis en marche en vue d'écarter le spectre du « vide présidentiel ». En d'autres termes, ces mêmes sources considèrent que cette séance a constitué un point de départ pour les différents acteurs politiques libanais en vue de se mettre d'accord sur un président accepté de tous. Cependant, si certaines sources de la diplomatie européenne considère le vide comme inévitable pendant deux ou trois mois, jusqu'à la maturité du compromis entre les États-Unis et l'Iran, d'autres sources d'Europe occidentale préfèrent écarter complètement le spectre du vide. Ces mêmes sources appréhendent un « vide temporaire » et préfèrent se concentrer sur les aspects positifs tels que la formation du gouvernement de Tammam Salam, qu'elles considèrent comme un véritable exploit libanais. Selon ces sources, cet exploit peut très bien s'appliquer au dossier présidentiel puisque l'on sait désormais la volonté internationale d'épargner au Liban les répercussions de la crise syrienne. Par ailleurs, toutes les sources diplomatiques s'accordent pour s'opposer fermement à un vide présidentiel de longue durée.

Pour ce qui est des caractéristiques du président et des éventuels véto contre certains candidats, les sources diplomatiques affirment que « la communauté internationale n'aura d'autres véto que ceux des Libanais eux-mêmes. C'est là une évidence. Si les Libanais refusent un candidat déterminé, ce refus prévaudra et les acteurs internationaux n'auront pas à s'ingérer ».

Par ailleurs, les sources diplomatiques n'accordent pas grande importance aux rencontres bilatérales telles que celles ayant réuni Aoun et Hariri. Cependant, ces mêmes sources s'arrêtent sur les

félicitations adressées par le patriarcat maronite à Samir Geagea pour son programme électoral. Les sources diplomatiques arabes, quant à elles, affirment : « Les États ne sont pas pressés d'annoncer le nom du prochain président ». Plusieurs diplomates arabes considèrent qu'il est « encore tôt » pour cela.

An-Nahar (Quotidien libanais proche du 14-Mars
(25 avril 2014)

Des contacts entrepris durant les dernières 48 heures entre les différentes formations, il ressort les éléments suivants :

- ▶ Des tractations ont été engagées entre Nabih Berry, le Hezbollah, et Michel Aoun, afin de savoir la position de ce dernier quant à son éventuelle candidature à la présidence. Le tandem chiite aurait accordé au chef du CPL deux semaines, le temps pour lui d'entreprendre des consultations avec Saad Hariri afin de savoir si celui-ci approuvera ou non sa candidature.

Les forces du 14-Mars considèrent que Samir Geagea sera leur candidat durant la séance prévue pour le 30 avril, d'autant que tout éventuel soutien par Hariri à la candidature de Michel Aoun ne sera pas vu d'un bon œil.

- ▶ Le président de la Chambre, Nabih Berry, envisagerait de convoquer une nouvelle séance électorale le 7 mai. Il est prévu que la pression internationale s'intensifie afin d'assurer à ce que l'élection présidentielle soit menée à terme.

An-Nahar (25 avril 2014)

Rosanna Bou Mounsef

La propagande médiatique et politique lancée contre Samir Geagea au Parlement dans le but de lui faire comprendre qu'il n'accèdera jamais à la présidence, s'étend également, dans des proportions diverses, à tous les leaders maronites, notamment Michel Aoun et Amine Gemayel, qui ne sont pas sans avoir des ennemis.

Si Aoun désire convaincre qu'il est un candidat consensuel et qu'il ne se limite pas aux forces du 8-Mars, il n'agit pas en conséquence. En effet, plusieurs observateurs remarquent que Aoun adopte la même position et la même attitude que les forces du 8-Mars, notamment en votant blanc, sans aucune tentative de se démarquer, puis en s'empressant d'emboîter le pas aux députés du Hezbollah pour quitter la séance et rompre le quorum. Si Aoun

veut être le candidat unique, remplaçant tous les autres, certains nourrissent des appréhensions croissantes quant à sa capacité de s'entendre avec le CDF et la probabilité de convaincre l'opinion publique sunnite d'un éventuel soutien à Aoun.

Al-Akhbar (Quotidien libanais proche du 8-Mars)

Ibrahim Al-Amine (25 avril 2014)

Il n'est pas fortuit que le président du Tribunal spécial pour le Liban (TSL) prononce un jugement contre Al-Akhbar et Al-Jadeed, sachant que ce tribunal, selon ses défenseurs, prétend vouloir établir la vérité autour de l'assassinat du Premier ministre, Rafic Hariri, 24 heures après la tentative de ces mêmes défenseurs, au Liban et ailleurs, non seulement d'innocenter l'assassin d'un Premier ministre libanais, Samir Geagea, mais de l'élire président de surcroit.

Il n'est pas fortuit non plus que le TSL nous lance des accusations, exigeant notre comparution en justice, au moment où les mêmes autorités libanaises soutenant le TSL sont à nos trousses. Qu'il s'agisse du président de la République, du ministre de la Justice, de l'assassin du Premier ministre (Samir Geagea) ou de la progéniture de celui pour qui le TSL a vu le jour (Saad Hariri). Tous ceux-là poursuivent *Al-Akhbar* depuis bien des années, tentant de noyer le journal dans des procès judiciaires et des campagnes d'intimidation sur les marchés publicitaires et commerciaux, avec la complicité de certaines compagnies de statistiques, tout comme l'Arabie saoudite a bloqué le site en ligne de notre journal.

Ce n'est pas non plus par pur hasard que le jugement a été émis au moment où le représentant de l'ennemi israélien dans le comité tripartite de coordination (armée-Finul-Israël), annonçait que son gouvernement accusait le Liban, devant le Conseil de sécurité, d'avoir violé la résolution 1701, en se basant sur « l'homme du Hezbollah, le journaliste Ibrahim Al-Amine ».

Par ailleurs, ce n'est pas une coïncidence que le jugement a été prononcé au moment où le président de la République et le ministre de la Justice tentent de contourner le Tribunal des imprimés pour faire comparaître *Al-Akhbar* devant un Tribunal pénal en vue d'obtenir des sanctions allant jusqu'à la prison.

Par conséquent, c'est à trois niveaux que se décline notre problème

avec le TSL :

- ▶ D'abord, ses principes et ses agissements sélectifs. En effet, le Tribunal ressemble au système dont nous souffrons, un système de prestiges, qui fait de la Justice l'apanage des « grands ».
- ▶ Ensuite, sa méthode de travail. En effet, après avoir subtilisé des informations personnelles à des Libanais sans aucune raison valable, le voilà qui s'en prend à la liberté de la presse.
- ▶ Enfin, sa volonté de réprimer toute critique.

En conclusion, nous, équipe d'*Al-Akhbar*, étudions le dossier dans son aspect légal. Nous sommes en contact permanent avec les personnes concernées. Nous aurons une position claire face à cette mascarade.

Al-Akhbar (25 avril 2014)

Hiyam Kosseify

Les élections irakiennes, égyptiennes et syriennes n'imposeraient-elles pas au Liban de devenir une partie du grand compromis qui se trame ? En effet, l'échéance présidentielle au Liban sera reportée en attendant une conjoncture plus favorable à l'échelle régionale, une fois que les tendances deviendront plus claires.

Al-Hayat (Quotidien à capitaux saoudiens)

Walid Choucair (25 avril 2014)

Le lien étroit entre les présidentielles libanaises et la conjoncture régionale ne découle pas uniquement d'une interprétation médiatique. En effet, le 8-Mars, qui accusait ses adversaires de miser sur l'Occident en vue de remporter les élections, se trouve aujourd'hui dans la même situation. Les leaders du 8-Mars espèrent que la tenue d'élections syriennes avant celles libanaises, consacrant Bachar al-Assad au pouvoir, pavera la voie à des négociations régionales. Selon le 8-Mars, le fait que ses alliés, la Russie et l'Iran, comptent sur la consécration d'Assad au pouvoir pour avancer dans les négociations régionales, renforcerait ses chances de faire parvenir le candidat de son choix à la présidence.

L'Orient-Le Jour (Quotidien francophone libanais proche du 14-Mars)

Scarlett Haddad (26 avril 2014)

Alors que le Liban est plongé dans ses problèmes et sa bataille présidentielle, d'importants développements sont en train de se produire dans la région. Ils ne sont sans doute pas encore suffisamment avancés pour avoir un impact direct sur la situation interne libanaise, mais ils portent en eux des indices positifs. Il s'agit notamment de l'ébauche de dialogue entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Un diplomate arabe en poste au Liban précise à ce sujet que la décision d'accepter d'ouvrir un dialogue avec la République islamique d'Iran a été prise par les responsables saoudiens après la visite du président américain Barack Obama à Riyad. Alors que ses interlocuteurs saoudiens attendaient de lui des confidences sur le peu de sérieux du processus de rapprochement avec l'Iran, le président américain leur aurait affirmé que ce processus est en train de progresser et qu'il y avait de grandes probabilités qu'un nouvel accord soit signé en juin prochain entre les pays dits 5 plus un et l'Iran.

Les responsables saoudiens auraient clairement compris que le président américain n'avait nullement l'intention de revenir sur son ouverture en direction de l'Iran. Ils auraient alors exprimé leurs craintes quant à une éventuelle expansion iranienne en direction du Conseil de coopération du Golfe, d'autant que les incidents se multiplient à la frontière du Yémen entre l'armée saoudienne et les Houthis, proches de l'Iran, ainsi que dans la zone est du royaume wahhabite où la communauté chiite est nombreuse. Le président américain aurait alors pris soin de rassurer les Saoudiens (et la famille royale) en réaffirmant son attachement au fameux pacte de Quincy qui fait quasiment de la sécurité de l'Arabie une responsabilité américaine. Mais en même temps, il aurait laissé entendre que les dirigeants saoudiens feraient bien de régler leurs problèmes de succession et de consolider le pouvoir dans le pays.

C'est dans ce cadre, estime le diplomate arabe, qu'il faut placer les dernières décisions du roi Abdallah, notamment concernant la mise à la retraite de l'émir et la désignation du prince Moqren comme « héritier de l'héritier du trône », ouvrant ainsi la voie à l'arrivée au pouvoir de son fils Metaab. Les prémices de ces changements ont commencé avec la désignation d'un nouvel ambassadeur en Iran, Abdel Rahmane Chehri, qui, depuis son arrivée à Téhéran, a multiplié les rencontres avec les responsables du pays. Ceux-ci

auraient clairement déclaré leur intention d'améliorer leurs relations avec les pays du Golfe en général et avec l'Arabie saoudite en particulier. Le président Rouhani avait même à plusieurs reprises fait état de son désir de se rendre à Riyad, sans susciter jusque-là de réaction positive de la part des Saoudiens. Mais depuis quelques semaines, le dialogue semble avoir été plus direct et les informations en provenance d'Arabie font état d'une visite prochaine à Riyad d'un responsable iranien. On croit savoir qu'il s'agit de Hussein Amir Abdelahyane, qui est le responsable du monde arabe au ministère iranien des Affaires étrangères. Cette visite serait le prélude à celle du ministre iranien Jawad Zarif à Riyad.

Tout en confirmant ce début de dialogue, des sources iraniennes bien informées restent très réservées, estimant qu'il faut bien préparer les dossiers avant d'ouvrir un dialogue en profondeur, car la crise de confiance est grande entre les deux pays. Mais l'Iran a déjà fait de grands pas en direction des autres pays du Golfe, notamment les Émirats arabes unis, le Koweït, le Qatar et bien sûr Oman. Le diplomate arabe en poste à Beyrouth estime aussi à cet égard que le règlement du contentieux entre l'Arabie saoudite et le Qatar devrait faciliter le dialogue entre Téhéran et Riyad.

Si ce processus se précise, il aura forcément des répercussions sur la situation interne libanaise, estime le diplomate arabe précité. Selon lui, le gouvernement de Tammam Salam n'aurait pas pu voir le jour s'il n'y avait pas obtenu auparavant la bénédiction tacite de Téhéran et de Riyad. Et un dialogue entre ces deux capitales, ayant une influence certaine au Liban, pourrait aboutir à une entente à la fois interne et régionale sur l'élection d'un nouveau président. C'est donc, selon le diplomate, une question de temps...

Pierre Khalaf

Source
New Orient News

[1] « **Le TSL, tribunal d'exception** », par Thierry Meyssan, Al-Watan (Syrie), Réseau Voltaire, 20 janvier 2014.